



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Le ministre délégué chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche*

Paris, le **22 FEV. 2013**

Référence : CPI/A12025667-D13002034
vos réf. : V/courrier du 11/12/2012

Monsieur le Conseiller général,

Par courrier du 11 décembre 2012, vous me faites part de votre inquiétude concernant le projet de construction du nouveau site de l'École nationale supérieure maritime (ENSM) au Havre.

La constitution de l'ENSM en un établissement public est encore récente et la nécessité de conforter l'établissement, tant au plan de sa gouvernance que de sa situation financière, demeure la première des priorités. Je souhaite également que l'école puisse développer des partenariats avec les collectivités locales qui l'accueillent, c'est pourquoi j'ai demandé au nouveau directeur général récemment nommé d'y accorder une attention particulière.

Il a par ailleurs également été demandé à la nouvelle équipe dirigeante de réfléchir rapidement à un projet d'établissement fixant une stratégie claire, incluant la question des quatre sites que compte l'ENSM. Dans la situation de l'école et le contexte budgétaire contraint qui est le nôtre, cette réflexion ne pourra pas ignorer la question des économies qu'une meilleure organisation des services ou des activités pourra apporter.

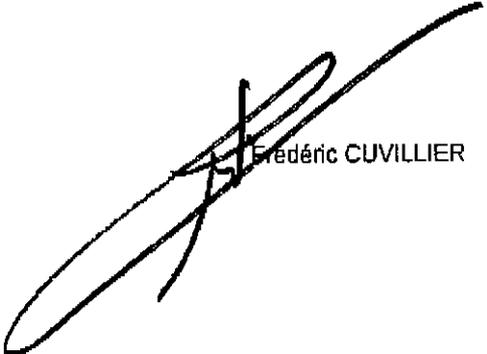
Je suis très attentif à la situation de l'école et au retour à des conditions plus propices aux évolutions nécessaires. Ainsi, le projet de loi de finances prévoit que la subvention pour charges de service public allouée à l'école soit maintenue à son niveau actuel, et je souhaite qu'il en soit de même pour les 3 ans à venir.

S'agissant du projet de construction du nouveau bâtiment au Havre, je tiens à souligner la nécessité de développer rapidement des partenariats avec les acteurs locaux de l'enseignement dans une perspective de mutualisation afin que le projet reste compatible avec les moyens de l'établissement.

Monsieur Jean-Louis JEGADEN
Conseiller général de Seine-Maritime
Conseiller municipal du Havre
Président du Groupe des Elus communistes
Hôtel du Département
Quai Jean Moulin
76101 ROUEN CEDEX 1

Je sais le soutien que le Conseil général pourra apporter à la concrétisation de ce projet ambitieux pour lequel il est nécessaire de poursuivre nos efforts conjoints dans la perspective d'une école au service de l'emploi et de la qualité de notre marine marchande.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Frédéric CUVILLIER